



DIMANCHE 14 Juin 2026

à Serres (05700)

Lectures du Jour :

Exode 19, 2-6 (1-9)

Matthieu 9,36 à 10,8

Romains 5, 6-11

« Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit »

Cela fait déjà trois mois que les hébreux errent dans le désert. Peut-on parler de « Peuple » pour cette cohorte d'esclaves ayant perdu au fil des générations jusqu'au souvenir de leurs glorieux ancêtres Jacob et son fils Joseph. Ils continuaient néanmoins à croire en ce Dieu qu'ils appelaient Elohim ou Adonai.

C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont obéi à Moïse, qu'ils voyaient comme un prophète, lorsqu'il leur dit de badigeonner le linteau de leurs portes du sang de l'agneau¹. Et c'est ainsi qu'ils ont pu voir la puissance de leur Dieu qui fit s'ouvrir devant eux la mer des joncs puis fit se noyer l'armée de Pharaon après que la mer se fut refermée. Ils étaient enfin et définitivement libres !

Mais ils ne savaient pas exactement où Moïse voulait en venir ou plus exactement où il voulait les mener : Il leur fait prendre la route du désert au lieu de longer la côte sous prétexte que s'y trouvaient les Philistins² et leur dit simplement que Dieu lui est apparu et lui a déclaré **« J'ai vu la détresse de mon peuple et je le délivrerai de l'Égyptien pour le mener dans une contrée fertile et spacieuse où coulent le lait et le miel »**³, mais où ?

Et au bout d'un mois, le manque d'eau et de nourriture fait regretter à certains l'Égypte, et « ses potées de viande »⁴ et ils mettent la pression sur Moïse au point qu'il doit invoquer Dieu qui rendra buvable l'eau de la source de Mara et quinze jours plus tard, leur enverra des cailles et la manne⁵, autres manifestations de sa puissance et de sa fidélité.

L'étape au Sinai : L'Alliance

Après exactement 3 mois, « ce jour-là », la caravane arrive au pied du mont Sinai. Une

¹ Ce sang qui sera le signe de leur libération. Une préfiguration du sang du Christ ?

² Le « Peuple de la mer », implanté depuis le 2^{ème} millénaire avant J.C. sur le territoire actuel de la bande de Gaza. Voir Exode 13, 17 & ss.

³ Exode 3, 7-8.

⁴ Voir Exode 16, 3

⁵ Voir méditation sur Exode 16,1-15 du 2-août-2015, Tome 1-page 19 et en ligne.

boucle vient de se refermer : C'est au Sinaï que Moïse, alors qu'il gardait les brebis de son beau-père Jethro le Madianite, c'est là qu'il rencontra Dieu pour la première fois à travers le buisson ardent⁶. Dieu qui lui dit « Retourne en Egypte pour délivrer ton peuple ».

La promesse divine a été tenue, on peut donc revenir au point de départ, pour écrire une nouvelle page de l'histoire. Ici, au chapitre 19, commence la seconde partie du livre de l'Exode.

Et cette nouvelle page, c'est Dieu qui va l'ouvrir, de sa seule initiative, en proposant ***l'Alliance*** au peuple hébreu, après l'avoir libéré. Cette chronologie n'est pas due au hasard : c'est à un peuple libre que Dieu propose cette Alliance, un peuple qu'il a libéré auparavant, un peuple qui conserve donc sa liberté de décision⁷. La Loi et ses commandements viendront encore plus tard.

A ce stade, il n'y a pas de contrepartie à cette alliance. La relation que Dieu veut établir avec le peuple ne demande à celui-ci aucune contrepartie, aucun effort personnel. Il s'agit d'un acte souverain de Dieu, qui précède toute réponse humaine.

En ce sens, l'Alliance au Sinaï revêt un caractère universel qui régit, aujourd'hui encore, les relations entre Dieu et l'Humanité et qui sera pleinement accompli en Jésus Christ dans une nouvelle Alliance avec le nouveau Peuple de Dieu.

Karl Barth voyait en cette alliance au Sinaï, une relation gratuite. Il ne s'agit pas d'un contrat négocié entre deux parties égales mais une grâce souveraine par laquelle Dieu se lie à son peuple avant d'exiger quoi que ce soit : la Loi ne sera donnée que plus tard, de sorte que l'obéissance n'est pas la condition pour devenir le peuple de Dieu, mais la conséquence de l'être déjà. L'obéissance à la Loi sera une réponse en reconnaissance à la liberté retrouvée, et non un moyen de l'obtenir. L'éthique suit la grâce, elle ne la précède pas.

Peuple Elu ?

Que d'ambigüités et de confusions, involontaires ou non, cette expression n'a-t-elle pas provoquées.

Certains⁸, aujourd'hui peut-être encore plus qu'au pied du Sinaï, donnent une interprétation messianique sioniste, à cette expression, voyant l'élection comme le fondement légitime de la souveraineté juive sur l'ensemble de la Terre d'Israël (Eretz Israel). L'élection n'est alors pas seulement religieuse mais politique et territoriale : le peuple juif a le droit divin et

⁶ Voir méditation sur Exode 3,1-15 du 24-mars 2019, Tome 2-page 23 et en ligne.

⁷ *Ce qui sera confirmé dans le livre du Deutéronome (Deut.30)*

⁸ *Le nouveau parti Mafdal, issu d'une fusion entre les partis Parti sioniste religieux et Le Foyer juif. - droite nationaliste, de Bezalel Smotrich*

historique de régner sur tout le pays⁹, sans concession territoriale. La création de l'État d'Israël¹⁰ est l'accomplissement concret de l'élection divine, et les institutions étatiques doivent refléter cette identité en respectant la loi juive¹¹. Leur approche tend à fusionner l'identité religieuse et nationale, soutenant souvent l'extension de la loi israélienne aux colonies de Cisjordanie¹².

D'autres radicalisent encore cette notion¹³. Pour eux, l'élection implique une supériorité nationale et une primauté absolue du peuple juif sur les non-juifs vivant en Israël. Leur vision est souvent qualifiée de "suprémacistes juifs" : l'élection justifie une politique de domination, de discrimination à l'encontre des Arabes israéliens et une opposition frontale à toute forme de partage du territoire. Ils ne se contentent pas d'une responsabilité morale, ils exigent une application stricte de la loi juive et une identité juive exclusive¹⁴, rejetant toute coexistence égalitaire avec les non-juifs.

Mais comme cela arrive souvent, ces idéologues d'une élection ethno-religieuse du peuple hébreu, font une lecture sélective d'Exode 19 et oublient ce que Dieu dit à Moïse "si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez pour moi un peuple particulièrement précieux parmi tous les peuples. (...), et vous serez pour moi un royaume de prêtres, une nation sainte"¹⁵. (v.5-6).

Même si la bénédiction de Dieu pour ce peuple lui est acquise gratuitement et inconditionnellement ainsi que sa liberté, la précision divine contient une condition : **« si... »**

Cela introduit une responsabilité humaine : Le peuple est élu pour accomplir une mission, se mettre au service du Seigneur pour annoncer sa volonté aux autres nations et témoigner de sa fidélité envers l'Humanité. La suite de l'Ancien Testament, de prophète en prophète

⁹ Certains s'inspirant des limites du royaume de Salomon : D'après le premier livre des Rois (1 Rois 5, 1 et ss), Salomon domina « sur tous les royaumes, depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte », ce qui correspond à l'extension maximale dans le Pentateuque. Mais aucune source épigraphique ou archéologique ne corrobore les récits bibliques relatifs à Salomon, et aucun document n'atteste l'existence, au 10ème siècle avant notre ère, d'un grand royaume israélite s'étendant de l'Égypte à la Mésopotamie. En revanche, la fin du 10ème siècle voit l'émergence du puissant empire néo-assyrien, souvent présenté comme le plus grand que le monde antique ait connu jusqu'alors. David et Salomon, fondateurs d'une dynastie royale, la description de leur royaume a été magnifiée pour glorifier la période fondatrice de la royauté israélite et à travers elle la puissance du Seigneur.

¹⁰ Si l'Etat d'Israël a été créé en 1948 sous cette dénomination par des sionistes ashkénazes (Ben Gourion) plutôt socialistes et laïcs, le nouvel état n'a pas pris la dénomination « République » pour ne pas contrarier les religieux Haredim.

¹¹ C'est le propre des théocraties : La Halakha pour l'Etat d'Israël, la charia pour les « républiques » islamiques et les monarchies du golfe.

¹² Les bandes bleues du drapeau israélien sont censée en définir les limites : la mer à l'Ouest, le Jourdain à l'est. L'annexion de la Cisjordanie est donc une évidence (pour eux).

¹³ Le parti Force Juive d'Itamar Ben-G'Vir.

¹⁴ Pour les fondateurs de l'Etat d'Israel l'expression « État des Juifs » évoquait un refuge ouvert à tous les Juifs du monde, via la loi du Retour (1950), sans imposer une identité religieuse ou culturelle à ses citoyens non juifs. En revanche, la loi fondamentale de 2018 sur « l'État-nation du peuple juif » consacre l'« État juif » soulignant un caractère national et culturel propre au peuple juif, élevant l'hébreu comme langue officielle, consacrant Jérusalem comme capitale et les implantations juives comme intérêt national.

¹⁵ Nation sainte = « Mise à part » pour servir le Seigneur. Cette expression ne s'accompagne d'aucun privilège.

nous éclairera sur ce qu'il advient au peuple et ses dirigeants lorsqu'ils oublient le « si... ».

Si la venue de Jésus, le Christ de Dieu, Dieu-Le Fils, élargit cette élection au nouveau Peuple de Dieu composé de ses disciples le reconnaissant comme leur Seigneur, elle confirme que l'espérance du salut n'est plus liée à la capacité d'obéissance, mais à la foi en Jésus Christ qui, au-delà de nos incapacités humaines, fera de nous des témoins au service des autres, n'ayant pas peur de nous engager « dans le monde ».

Subsidiairement, l'expression « un royaume de prêtres », instaure dès le 2^{ème} livre de la Bible, le sacerdoce universel des disciples auquel les protestants sont si attachés, leur donnant toute autorité pour parler au nom du Seigneur et pratiquer les signes de notre appartenance au Nouveau Peuple de Dieu.

(Ir)responsables ?

Notre lecture se termine au verset 8 par cette réponse du Peuple : "Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons". Or, à ce stade, Dieu n'a encore pas dit grand-chose sinon ce « si... ».

Le décalogue (les 10 commandements), ne sera donné que plus tard, mais après en avoir pris connaissance le peuple réitérera sa promesse : « Nous ferons tout ce que l'Éternel a prescrit ».

Dans quelles dispositions d'esprit le Peuple se trouvait-il alors ? Naïveté qui pourrait prêter à sourire ou présomption d'un peuple inconscient de ses propres limites ?

Car cette promesse prépare. Le Peuple s'est en effet enfermé lui-même dans une sorte d'aporie, prenant un engagement dont toute personne lucide sait que sa réalisation supposerait que les hommes savent dans ce combat permanent entre le bien et le mal (car c'est finalement de cela qu'il s'agit) se détourner totalement de ce dernier par leurs seules propres forces, ce qui est hors des capacités humaines. L'échec du veau d'or en est bien la preuve initiale.

Cela place le Peuple dans la nécessité d'une grâce continue que Dieu dans sa fidélité et dans sa patience lui accordera.

Ultimement, par la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ, cette grâce bénéficiera à celui « qui se repent et qui croit » qui, comme Abraham¹⁶, sera justifié aux yeux de Dieu par sa seule confiance, sa foi.

L'estime de soi

Réduits à l'état d'esclaves les Hébreux avaient perdu leur altérité, devenus des meubles, du capital-travail. Il n'y avait pour eux aucun futur, aucun projet possible.

En les libérant, Dieu leur a rendu leur altérité, préalable au retour de l'estime de soi, premier

¹⁶ Voir *genèse 15, 6*.

pas vers une réintégration sociale et l'ouverture à un futur, à l'espérance.

Ce retour du Peuple Hébreu à la liberté et l'estime de soi est une formidable espérance à partager aujourd'hui. Pour chacun de nous et de nos contemporains il peut y avoir un jour, « ce jour-là », ce temps inaugural ou viendra la libération, ou viendra l'Alliance.

C'est notre rôle d'annoncer que Dieu pose un regard neuf sur chacun de nous, y compris les esclaves des chaînes d'aujourd'hui, y compris les « moins que rien » ou ceux qui se voient comme tels, leur altérité étant enfouie si profond qu'elle semble avoir disparu.

A ceux qui ont perdu cette estime « de soi », il nous faut annoncer que Dieu estime chacun « en soi », comme lorsque Jésus, appelant Zachée¹⁷, l'a fait sortir de l'image que les autres lui renvoyaient et dans laquelle il restait enfermé. Par les quelques paroles de Jésus, Zachée trouve alors en lui-même un sens nouveau à son existence.

Pour conclure

Le nouveau Peuple Elu, héritier de l'Alliance au Sinäi, c'est le Peuple des disciples du Christ, un peuple qui ne montre pas ses muscles, ne bombe pas le torse, ne prétend à aucune suprématie sur les autres peuples, mais un peuple humble et « pauvre de cœur » qui, en veillant sur son prochain, en assumant son rôle de « gardien de son frère », participe à la venue du Royaume des Cieux sur la terre.

Amen !

François PUJOL

¹⁷ Voir méditation sur-Luc 19, 1-10 du 3-nov-2013, Tome 1- page 230 et en ligne.